

Regroupement Pédagogique Intercommunal Bouxwiller - Durmenach - Roppentzwiller - Werentzhouse

Ecole élémentaire de Roppentzwiller - 03 89 08 21 08

Ecole maternelle de Durmenach - 03 89 07 99 73

Ecole élémentaire de Werentzhouse- 03 89 40 37 92

Courriel : ecole.elementaire.durmenach@wanadoo.fr ou ce.0680393h@ac-strasbourg.fr

Adresse postale : 4, place du foyer 68480 DURMENACH



Procès Verbal du Conseil d'école du 10 avril 2026

Présents :

M. Gutzwiller Eric, maire de Werentzhouse
M. Springinsfeld Dominique, maire de Durmenach
Mme Bingler Stéphanie, adjointe au maire de Roppentzwiller
Mme Mangold Karine, adjointe au maire de Werentzhouse
M. Ruetsch Jean-Jacques, adjoint au maire de Bouxwiller
Mme Zundel Véronique, adjointe au maire de Durmenach et vice-présidente du SIAS
Mme Vantrepol Valérie, présidente du SIAS
Mme Paris Véronique, déléguée du SIAS, représentante de la commune de Durmenach
M. Theurillat Jonathan, délégué du SIAS, représentant de la commune de Werentzhouse
Mme Anstett Laura, déléguée de parent d'élève titulaire
M. Chabouté Ludovic, délégué de parent d'élève titulaire
Mme Da Silva Santos Simone, déléguée de parent d'élève titulaire
Mme Hornung Lara, déléguée de parent d'élève suppléante
Mme Nguyen Manon, délégué de parent d'élève titulaire
M. Rueher Raphaël, délégué de parent d'élève titulaire
Mme Strack Charlène, déléguée de parent d'élève suppléante
Mme Parmentier Marie, directrice du RPI
M. Bernot Adrien, enseignant
Mme Candel Amandine, enseignante
Mme Diaz Kelly, enseignante
Mme Gams Christine, enseignante
Mme Stehlin Gwenaël, enseignante
M. Tacchi Christophe, enseignant
Mme Freyburger Emilie, Atsem
Mme Metzger Laetitia, Atsem
Mme Winstzer Joëlle, AESH
Mme Gafanesch Léa, association « Les P'tits Coquins de l'école »

Excusés :

Mme Vidal-Olivier Céline, Inspectrice de l'Education Nationale
M. Brand Serge, maire de Roppentzwiller
M. Heudecker Jean-Luc, maire de Bouxwiller
Mme Banzet Sandra, déléguée du SIAS, représentante de la commune de Bouxwiller
Mme Cunin Virginie, déléguée du SIAS, représentante de la commune de Durmenach
Mme Grossguth Amanda, directrice du périscolaire
Mme Morche Nathalie, enseignante
Mme Lukat Céline, AESH

La directrice remercie M.Vetter pour la mise en place des tables, du projecteur et du micro dans la salle de Durmenach.

La directrice félicite les nouveaux élus, notamment M.Brand en tant que nouveau maire de Roppentzwiller ainsi que les nouveaux délégués du SIAS, et remercie tous les anciens délégués du SIAS ainsi que M.Eggenspiller, ancien maire de Roppentzwiller pour leur collaboration ces six dernières années.

Report du Conseil d'école initialement prévu le 13/02/2026 sur demande M.le Recteur en raison des élections municipales.

1) Lecture du compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

PV du 1^{er} conseil d'école affiché sur Panneau Pocket.

Approbation à l'unanimité.

2) Présentation des effectifs de l'année scolaire 2026/2027

Le RPI comptera 6 classes à la future rentrée (2 classes maternelles et 4 classes élémentaires) :

- PS : 25 inscriptions attendues qui seront réparties dans les 2 classes de Durmenach
Dates d'inscription : lundi 02 et 09/02 avec possibilité de renvoyer le courrier au 13/02.
A ce jour, il y a eu 12 inscriptions : 5 demandes de dérogation pour le bilinguisme acceptées ; 1 demande pour le bilinguisme en cours, 2 demandes de dérogation hors du RPI (travail des parents, assistante maternelle), 6 enfants sans nouvelles avec relance d'un 2^{ème} courrier pour une inscription le 27/04.
- MS : 23 élèves
- GS : 12 élèves
- CP : 18 élèves
- CE1 : 23 élèves
- CE2 : 18 élèves
- CM1 : 14 élèves
- CM2 : 13 élèves

L'école totalise un effectif total de 139 élèves.

Les élèves seront répartis dans les classes courant du mois de juin lors d'un conseil de maîtres ; les élèves seront répartis en fonction de l'ordre alphabétique ou de la date de naissance. Avant décision du conseil de maîtres, un avis auprès de l'IEN sera effectué.

3) Organisation de la scolarité

Accueil des futurs PS :

Visite avec explications plus spécifiques sur l'organisation de l'école et son fonctionnement le 22/06/2026.

Remise d'un livret d'accueil à chaque famille et notification des répartitions dans les 2 classes

Aménagement du temps de présence des élèves de PS à l'école maternelle :

Depuis la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance, l'instruction est obligatoire dès l'âge de 3 ans. Cela implique qu'une assiduité régulière est attendue dès l'inscription de l'enfant à l'école, y compris sur les temps d'après-midi.

Pour les élèves de Petite Section (PS), un aménagement temporaire de l'assiduité peut être envisagé pour le 1^{er} trimestre et être progressive, mais la fréquentation assidue est attendue pour le mois de janvier. L'apprentissage se déroule tout au long de la journée, y compris l'après-midi. Un retour à l'école est possible à 13h25 (sieste proposée à l'école) ou à 15h15 (récréation et une séance d'apprentissage). L'objectif est que tous les élèves de PS reviennent à l'école l'après-midi, ce qui leur permet de suivre les apprentissages.

Une actualisation des demandes d'aménagement à chaque période est faite : il y a une progression au sein de l'école. Sur 22 PS, 13 demandes d'aménagement ont été faites au mois de septembre puis 4 demandes en période

4 (mars-avril) avec une progression de la fréquentation. Seuls 2 élèves ne viennent pas sur l'après-midi entière malgré les entretiens avec les parents.

Un apprentissage est mis en place après la sieste pour les PS (cahier de vie, atelier autonome, sciences, langage) et est de plus en plus conséquent au vu du nombre d'élèves présents depuis le mois de janvier.

Passage en classe supérieure :

Le conseil de maîtres a eu lieu le 02/03/2026 pour faire les propositions de passage en classes supérieures et de maintiens. Pas de demande de maintien cette année.

Transmission des propositions aux parents à partir du 07/04/26 par la fiche individuelle de liaison. Si les parents sont d'accord, la procédure s'arrête et le passage/maintien est acté.

Si demande de recours des parents, la date limite est le 22/05/2026. Commission d'appel à la DSDEN mi-juin.

Passage en 6^{ème} :

L'affectation en 6^{ème} se fait en plusieurs étapes :

- Transmission du volet 1 le 18/03/26 aux familles : il permet aux familles de vérifier les adresses de chaque représentant légal.
- A partir du 18/03/2026, les élèves sont automatiquement affectés à un collège en fonction des adresses réceptionnées par le directeur sur le volet 1
- Après le 20/03/2026, transmission aux familles du volet 2 : il permet aux familles de faire les vœux pour la 6^{ème} (formation particulière, langues) et les demandes de dérogation (date limite de retours des familles au 09/04/2026)
- Saisie définitive des vœux pour le 19/05/2026
- Notification des affectations aux familles à partir du 09/06/2026 par les proviseurs de collège.

Possibilité d'inscrire les élèves en section foot au collège d'Hirsingue : un mail a été envoyé aux parents des élèves de CM2 le 09/03/26 pour les informer. Demande d'un seul élève.

Langues vivantes : le collège de Ferrette propose la formation Bilangue : tous les élèves apprendront l'allemand et l'anglais dès la 6^{ème}.

4) Evaluation d'école

Evaluation du RPi conjointe avec les écoles de Fislis, Oltingue et Lutter se poursuit.

Le rapport d'auto-évaluation a été rédigé au 1^{er} trimestre et transmis mi-décembre aux évaluateurs externes, composé d'un inspecteur de l'Education Nationale, M.Conroy , de 2 directeurs d'école et d'une enseignante spécialisée.

La visite des évaluateurs a eu lieu mardi 24 mars durant toute la journée. La matinée était consacrée à la visite des locaux, d'un entretien avec les délégués des classes en élémentaire. L'après-midi était organisée autour des entretiens avec les différents partenaires : le périscolaire, le collège de Ferrette, les AESH, le PAS (Pôle d'Appui à la Scolarité), les pairs-aidantes, les Atsems, les délégués de parents d'élèves, les directrices et les enseignants. Journée très intense mais très intéressante grâce aux différents échanges.

Remerciements à tous les partenaires qui ont eu la gentillesse de participer.

Prochaine étape, rapport de l'évaluation externe et présentation lors d'un conseil d'école exceptionnel qui se déroulera le jeudi 25 juin à 18h30. Le lieu reste encore à définir puisque cette réunion sera en présence des 4 écoles évaluées.

Ce rapport permettra la mise en place du nouveau projet d'école pour les 5 prochaines années.

M.Rueher revient sur sa participation à l'évaluation d'école du 24/03 et s'interroge sur les difficultés dans le RPi et les autres écoles, notamment sur les problèmes de comportement. Il félicite les enseignants par rapport aux comportements déviants de certains élèves et ne trouve pas normal que des problèmes extérieurs à l'école interfèrent dans l'école. M.Rueher appelle tous les parents à réagir sur l'éducation de leur enfant et invite à venir voir les délégués de parents d'élèves pour en parler afin de les aider dans la mesure du possible. Il informe que plusieurs parents l'ont déjà contacté, parents qui sont intervenus directement en classe lors de projets ou activités. Il rappelle que le RPi a la chance d'avoir 6 classes, et qu'un risque de fermeture est présent.

Il rappelle que l'école n'a pas à faire l'éducation des enfants, mais qu'à l'école on apprend. Dans l'intérêt général des élèves, il est important aux parents de faire des efforts., notamment pour le climat de classe. Il explique que les parents de CM2 s'entendent et règlent directement les problèmes, mais il constate un manque de communication pour la plupart des parents des autres classes. En tant que délégué de parent d'élèves, M.Rueher se tient disponible en tant que médiateur et est prêt à se mettre autour d'une table pour en discuter car il voit des parents en souffrance, mais insiste sur le fait que les parents ont à faire leur travail de parent.

M.Springinsfeld se demande d'où proviennent ces problèmes.

M.Rueher répond que ce n'est qu'un petit groupe d'élèves qui pose difficultés, que les enseignants sont dépassés et rappelle que l'éducation relève de la responsabilité des parents. Des réunions ont été faites, mais que la meilleure solution est que les parents discutent entre eux, ce n'est pas du ressort de l'éducation nationale.

M.Theurillat indique qu'il n'y a pas de réaction des parents, que les enfants sont protégés.

M.Chabouté indique qu'une exclusion temporaire est possible comme énoncé dans le règlement intérieur de Ferrette.

Mme Parmentier répond qu'on ne peut pas exclure un élève, l'inspection est informée de la situation. Tout ce qui peut être mis en place dans le contexte scolaire a déjà été fait ou est encore en cours, mais le contexte en dehors de l'école doit être pris en charge par la famille.

Mme Santos indique qu'une enseignante a été insultée.

Mme Parmentier explique que pour que la DSDEN exclut un enfant, il faut un certain stade. Tout un suivi est en place, mais ne peut pas être justifié auprès des autres parents.

M.Gutzwiller demande s'il y a possibilité d'exclusion de ces élèves perturbateurs et appuiera la demande.

5) Les projets de classe

Maternelle :

- Spectacle de chants et de danses aux vœux de M.le Maire de Durmenach dimanche 18/01/26. Ce spectacle devient une tradition dans la collaboration école-commune et tout le monde y prend un grand plaisir, que ce soit les élèves et les enseignantes pour la préparation ainsi que la commune qui nous accueille toujours avec gentillesse. La plupart des élèves ont participé, beaucoup de compliments, belle réussite.

-Elevage de lapins : arrivée de Sissi la femelle reproductrice il y a 3 semaines avec ses 5 lapereaux. Mise à disposition d'un jeune mâle en début de période, « Carotte », en attendant la mise bas de Sissi. Les lapins viennent de la ferme pédagogique de Bouxwiller. Observation et exploitation pédagogique (alimentation, croissance, reproduction, bien-être) jusqu'aux congés de printemps.

Réalisation d'un cahier pédagogique pour les PS/MS.

- Mise en place d'un projet avec la MAM de Durmenach avec une matinée d'accueil des enfants accueillis à la MAM et la classe de PS/MS pour une préparation à l'école maternelle. Se déroulera sur 2 matinées au mois de juin.

CP :

- Dégustation de galettes des rois offertes par une maman d'élève
 - Organisation des élections des délégués de classe en recréant un bureau de vote (Bulletins de vote, enveloppe, isolements, urne, liste d'émargement, carte électorale) en lien avec une séance sur les élections municipales
 - Pâques : Réalisation d'une poule avec papier de soie, organisation d'une petite chasse pour retrouver nos poules.
 - Fête des 100 jours : Rituel mathématiques tout au long de l'année "Chaque Jour Compte"
- Après-midi dédié aux 100 jours d'école avec des défis dans les différents domaines (français, maths, arts, sport) autour du nombre 100 et goûter des 100 jours. Remerciements à tous les parents qui ont fait les gâteaux.

CE1 :

- Rallye lecture de 25 livres : objectif de lire 6 livres pour les bons lecteurs, 3 livres pour les élèves en difficulté
- Etude des chaînes alimentaires et corps humain
- Présentation générale de la France
- Ateliers sur la mécanique suivant le climat de classe

CE2/CM1 :

- Réalisation d'un arbre citoyen : respect de la classe, environnement et autres
*M. Springinsfeld demande comment les élèves peuvent se rendre compte de leur comportement ?
Mme Diaz répond qu'il peut y avoir un refus ou un déni pour certains élèves mais qu'il y a une démarche de discussion avec l'enseignante, ce qui est positif. Mme Diaz présente les nouvelles fiches de réflexion.
Mme Parmentier indique que les fiches de réflexion étaient déjà en place dans l'école, mais étaient abandonnées car ne marchait pas et nécessitait un travail lourd.*
- Plantation de lentilles pour l'étude des graines
- Interprétations de grandes œuvres comme La grande vague » de Hokusai, « La chambre » de Van Gogh, et réalisation art pariétal avec du café

CM2 :

- Intervention de la gendarmerie mobile d'Altkirch dans le cadre de la sécurité routière 30/03/2026
- Création d'une comédie musicale avec Mme Courtalon : présentation à classe de CP puis aux parents d'élèves de la classe
- Escape Game de Pâques

Manifestations communes à toutes les classes :

- Matinée biodiversité maternelle et CP organisés par les CM2 (Mme Courtalon): Découvrir le tri des déchets, reconnaître les différentes poubelles, savoir dans quelles poubelles jeter les déchets, recyclage d'objets pour réaliser un bricolage. Première rencontre interclasses très réussie, sera reconduite.
- Carnaval réalisé dans l'enceinte de l'école le mardi 03/03 : élèves déguisés, défilés, goûter avec Boules de Berlin de la boulangerie Isler, temps festif avec de la musique.
- Concours de dessin du Crédit Mutuel pour toutes les classes élémentaires: thème « Comment imagines-tu la vie dans l'océan ? »
- Projet vélo. Projet reconduit avec M.Heudecker et M.Ruetsch sur plusieurs séances. Mme Ruetsch ne pouvant pas être disponible cette année, seules 2 classes pourront y participer : classes de CP et PS/GS. Demande d'aide de parents accompagnateurs pour la sortie sera demandée. Remerciements pour leur implication.
- Projet cross : travail de course longue dans toutes les classes en fin d'année scolaire. Rencontre finale entre tous les élèves de l'école sur la zone de loisirs de Werentzhouse le 22 mai 2026. Réunion de préparation le 02/03. Dossier sera déposé en mairie et à l'IEN. Participation des ambulances de M.Fuhrer pour l'aide à la sécurité + remerciements.
- Interventions de la Maison de la Nature du Sundgau : thème des abeilles.
Mise en place de dorlotoirs sur chaque site avec des abeilles solitaires mi-mars.

3 demi-journées d'intervention dans chaque classe ayant pour thèmes la pollinisation, la morphologie de l'abeille/plante, la photosynthèse, la découverte des hyménoptères, différence entre abeilles solitaires et abeilles mellifère, la mise en place de nichoirs, les bonnes pratiques de jardinage. Remerciements à tous les parents intervenants lors des ateliers pour leur bon fonctionnement.

- Débusquage : après-midi du 22/01 avec découverte et explication du débusquage, son intérêt dans la préservation des forêts de Durmenach, mise en place d'affiches sur les arbres remarquables, les insectes, les fleurs de la forêt ainsi que de photos anciennes sur le débusquage sous la Halle de Durmenach. Remerciements à la commune de Durmenach pour la proposition, l'encadrement de l'activité et le goûter, à M.Marx, le meneur débardeur et au CEA.

Labellisation E3D

Mise en place d'un dossier de labellisation E3D « Ecole en Démarche de Développement Durable » par le RPI en niveau 2. Labellisation de niveau 1 obtenue l'année dernière.

Dossier déposé le 10/04.

Actions des délégués de parents d'élèves :

Fabrication des Mannalas pour la Saint Nicolas

Vente de galettes des rois

Remerciements pour l'investissement des délégués de parents d'élèves pour ces actions.

Mme Anstett précise que la vente des galettes des rois s'est très bien passée, tout le monde s'est investi. Remerciements à la commune de Durmenach pour la mise à disposition des cuisines du foyer de Durmenach. Mme Anstett regrette qu'il n'y ait pas plus de parents qui participent, ce n'est pas par fierté personnelle mais pour l'intérêt général des élèves (projets).

6) La collaboration avec le SIAS et les communes

SIAS : Parole à Mme Vantrepol

Inscription des futurs PS et nouveaux élèves : Mme Vantrepol rappelle l'obligation d'inscription sur Fluo pour l'utilisation du bus du RPI et demande de le rajouter lors de l'inscription à l'école. L'inscription sur Fluo est obligatoire même pour un seul trajet durant l'année scolaire.

Remerciements de la directrice pour les nouveaux téléphones en maternelle

Budget par classe année 2026 ? 1000€ par classe élémentaire et 1100€ par classe maternelle.

Maintenance des ordinateurs ? Connectivité de l'imprimante ? Interactivité du TBI dans la classe des CP + classes de Werentzhouse ?

Mise en place d'un contrat avec Adequation d'Hirsingue. L'entreprise demande à ce que les enseignants soient présents lors de leur intervention. Demande à ce que les enseignants prennent directement RdV avec Adequation.

Demande de contrôle parental sur les tablettes car les élèves ont accès à Internet :

M.Rueher demande si les applications de contrôle parental classique peuvent être installés ?

Travaux de peinture en maternelle : mise en place d'un mur de liège à la place de la peinture.

Coupe de la branche du pommier dans la cour de Durmenach : Taille du pommier dans la cour de Durmenach car des branches basses, à hauteur du visage des enfants, étaient cassées et dangereuses depuis un certain temps. Demande et remerciements de Mme Gambs à M.Brun, arboriculteur de Durmenach, qui a accepté gentiment/gracieusement de tailler l'arbre. Demande si possibilité à Maximin d'enlever les branches dans la cour de l'école durant les congés scolaires.

Suite à la validation des nouveaux horaires de transport et de classe par le SIAS au 01/12/2025, le règlement intérieur de l'école est validé.

Communes :

Roppentzwiller :

- Demande de mise en place de bandes rugueuses escalier côté cour
- Est-il possible d'exploiter le côté jardin à Roppentzwiller dans le cadre de notre projet biodiversité : semer des fleurs, mettre un nichoir, des habitats pour insectes ? Dans cette optique de biodiversité, des cigognes on fait un nid sur l'une des cheminées de l'école, est-il envisageable d'installer un support pour sécuriser leur nid ?
Mme Bingler indique qu'il est possible d'utiliser le jardin par les classes et regarde pour la mise en place d'un support.
Remerciement pour l'investissement des parents d'élèves.

Bouxwiller :

M.Ruetsch reprécise la problématique de l'aménagement des trottoirs à l'arrêt de bus de Bouxwiller.
Mme Vantrepol rappelle qu'il y a un changement de montée et descente du bus comme demandé lors du premier conseil d'école.

Durmenach :

M.Springinsfeld remercie pour la participation des enfants/parents/enseignants à ses vœux de maire, car cela apporte un « vent de fraîcheur ».
Il remercie également les enseignants d'avoir emmené les élèves en forêt lors du débusquage. Il était impressionné des réponses des élèves à ses questions lors de sa présentation du projet.
M.Springinsfeld rappelle le problème du stationnement sur la place du foyer : une demande d'intervention de la gendarmerie a été faite à plusieurs reprises mais certains parents persistent et cela impacte le trajet du bus.
M.Springinsfeld propose de reprendre les discussions avec les 4 maires sur le périscolaire d'Oltingue car il est difficile d'imaginer l'organisation avec 180 élèves et propose de relancer la réflexion entre les communes et le SIAS.
Remerciements pour le travail des enseignants.

Werentzhouse :

M.Gutzwiller remercie les enseignants, le SIAS et les parents pour le travail accompli.

7) L'association « Les P'tits Coquins de l'école »

- Parole à Mme Gafanesch
Remerciements aux personnes qui ont participé aux différentes actions.
Kermesse : deux réunions étaient prévues, lors de la dernière réunion où tous les parents d'élèves étaient conviés, aucun n'est venu. Mme Gafanesch se questionne sur la continuité ou non des actions. Le dernier mot distribué aux parents d'élèves a permis de récolter 20 réponses positives, sans compter les délégués de parents.
Mme Vantrepol demande à ce qu'une décision soit prise pour le maintien de la kermesse car les parents ne se sentent pas concernés.
M.Rueher indique qu'un seul parent dans la classe de CM2 a répondu positivement, la plupart des parents qui participent viennent de la maternelle, il y en a peu en primaire or c'est important pour les CM2. Tout le monde a une vie privée et des choses à faire, mais la kermesse ne prend que quelques heures de participation.
Une décision de maintien de la kermesse sera prise durant les congés scolaires ou à la reprise. Remerciements à tous les parents qui ont répondu positivement.
Heimart et Bürmart : pas de participation.

8) Date du 3^{ème} Conseil d'École : vendredi 19 juin 2026 à 19h à la salle communale de Bouxwiller ou Roppentzwiller.

Clôture à 20h50.

La secrétaire, Kelly Diaz

La présidente, Marie Parmentier